



Ma fille majeur

Par sandrine

bonjour

ma fille a eu 18 ans en juin 2012 et a obtenu son diplôme à la même période puis a décidé d'arrêter sa scolarité contre notre avis (son diplôme est d'un niveau très faible et doit posséder le permis de conduire pour pouvoir travailler)... Donc on lui a dit de chercher du travail mais en se levant à 14h00 tous les jours ça me paraît difficile !!!

Elle a décidé de vivre comme elle l'entendait sous notre toit ... elle sort, s'engueule avec tout le monde, ne va plus au code alors que son permis est déjà payé, ne respecte pas les règles de vie de notre maison du coup nous l'avons mise à la porte ... elle est donc partie voir une assistante sociale pour bénéficier d'un logement et me réclame notre dernier avis d'imposition .. je lui ai répondu que c'était nos données personnelles et que ça ne la concernait pas; elle m'a donc signifié qu'on serait convoqué ..

je lui ai aussi dit que elle pouvait revenir quand elle voulait à condition d'avoir un rythme normal .

quels sont nos droits au vu de cette situation et suis disposée à rencontrer son assistante sociale .